



Forclusion découvert bancaire

Par **claud971**, le **19/02/2018 à 18:52**

Bonjour, je reçois ce jour une lettre AR d'un groupe de recouvrement, concernant un découvert bancaire au C L datant de 1993, me disant que j'ai été condamné en 1995 par le tribunal de grande instance de paris à rembourser un découvert de 59.119 FF. Y a-t'il forclusion vu le relais et sachant que c'est le premier courrier que je reçois concernant ce découvert, datant de l'époque où j'ai un petit magasin en nom propre ? Merci.

Par **amajuris**, le **19/02/2018 à 19:06**

bonjour, s'il y a eu un jugement valant titre exécutoire, jugement qui a dû vous être signifié sauf si vous avez déménagé sans avertir votre banque, ce titre exécutoire est valable jusqu'en juin 2018. salutations

Par **amajuris**, le **20/02/2018 à 09:44**

mais comme il existe un titre exécutoire, le créancier peut demander à un huissier de faire exécuter le jugement y compris au moyen de saisies jusqu'en juin 2018.

Par **claud971**, le **21/02/2018 à 01:19**

bonsoir, n'en fait c'est un cabinet et le signataire est rédacteur juridique, il n'est porté nul part

que c'est un huissier, le courrier est arrivé en ARrnet vu que je suis a découvert, je vais sagement attendre juin 2018rnce qui m'étonne, c'est qu'il s&git de cheques que le CL a l'époque a honoré alors que je n'avais aucun découvert autorisé.rnce n'était pas un credit ou des cb, et en plus c'était un compte pro pour une boutique aux puces.rnmerci de vos conseils avisés

Par **amajuris**, le **21/02/2018 à 10:34**

attention quand même, s'il existe un titre exécutoire, un huissier à la demande du créancier peut effectuer une saisie attribution sans prévenir.

Par **morobar**, le **21/02/2018 à 10:38**

Bjr,rn[citation]ce qui m'étonne, c'est qu'il s'agit de chèques que le CL a l'époque a honoré alors que je n'avais aucun découvert autorisé. [/citation]rnVous avez eu l'occasion lors de l'audience en tribunal d'exprimer vos doutes sur les erreurs ou négligences de votre banque qui a ainsi aggravé votre situation financière.